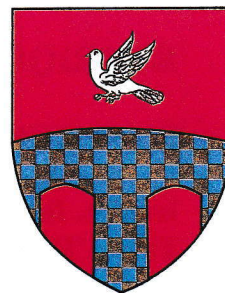


GAZETTE PONCHONNAISE

AVRIL 2015



Vendredi 8 Mai, à 9 heures, **CEREMONIE COMMEMORATIVE.**

Attention aux restrictions de circulation dans le centre de Ponchon, et jusqu'au Cimetière, de 8 heures 30 à 10 heures.

Dimanche 10 Mai, à 17 heures, dans l'église de Ponchon,
Concert donné par la **CHORALE DE COLOMBES.**

Répertoire de chansons françaises : Brassens, Gainsbourg, Nougaro....

Jeudi 14 Mai, dans le centre de Ponchon,

BROCANTE DU COMITE DES FETES. **Attention aux restrictions de circulation dans tout le centre de Ponchon, et durant toute la journée.**

Mardi 2 Juin, à 20 heures, (pas 20 heures 30), dans l'église de Ponchon,
SOIREE DES CHORALES, avec la chorale de l'Ecole de Ponchon, et la chorale du Collège de Noailles. *Entrée libre. Les choristes font des progrès d'année en année, mais les parents aussi, en devenant de plus en plus sages, ce qui fait que la soirée des chorales est de plus en plus réussie.*

5, 6, et 7 Juin, **FETE COMMUNALE DE PONCHON.**

Samedi 6 Juin, **FETE DE L'ECOLE DES FAÏENCIERS.**

La Fête aura lieu sur le Larris, pour cause de travaux d'assainissement.

Samedi 13 Juin, à 21 heures, dans l'église de Hodenc, Concert donné par le duo de guitares **Isabelle Chaumet et Bertrand Cazé : DE MADRID A RIO.**

Samedi 20 Juin, et Dimanche 21 Juin, sur le Larris de Ponchon,
BALL-TRAP de la Société de Chasse.

Vendredi 26 Juin, à 18 heures 30, dans le Bois du Patis,
PIQUE-NIQUE de l'AHCP. Replis à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps.

Samedi 29 Juin, à 16 heures 30,
PRESENTATION DU JARDIN IMPRESSIONNISTE DE L'ECOLE.
Vente des objets fabriqués par les élèves.

Messe à Ponchon, le Dimanche 31 Mai, à 11 heures.

RUBRIQUE MUNICIPALE

FINANCES

Report excédentaire de l'année 2014 sur l'année 2015 : 226 000 €.

Impôts. Ils ont été maintenus à leurs taux des dernières années, à savoir :

Taxe d'Habitation : 12,24 %

Taxe sur le Foncier Bâti : 35,70%

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 51,51%

Variation des taux d'imposition communaux depuis 10 ans.

	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Taxe d'Habitation
2005	31,18%	45,67%	10,52%
2006	31,18%	45,67%	10,52%
2007	31,50%	45,70%	10,80%
2008	32,16%	46,65%	11,03%
2009	32,16%	46,65%	11,03%
2010	35,00%	50,50%	12,00%
2011	35,70%	51,51%	12,24%
2012	35,70%	51,51%	12,24%
2013	35,70%	51,51%	12,24%
2014	35,70%	51,51%	12,24%
2015	35,70%	51,51%	12,24%

Rendement des impôts pour la Commune en 2005 : 245000 €

en 2015 : 367000 € soit une augmentation
de 50% du rendement.

Le rendement des impôts découle, pour la Commune, des bases légales fixées par l'Etat, des bases physiques de la Commune, essentiellement du nombre des maisons, et des taux des impôts, qui sont fixés par le Conseil Municipal.

La consultation des feuilles d'impôts, et pas de l'Internet, révèle que tous les impôts ne sont pas perçus par la Commune, et qu'un part non négligeable des impôts sont perçus par l'Intercommunalité, autrement dit, la Communauté du Thelle.

Budget communal pour 2015 : Fonctionnement : 730 000 €

Investissement : 405 000 €

1 136 000 €

(On fait ici l'impasse sur les budgets annexes, en particulier sur le budget de l'assainissement, dont le montant total, pour l'ensemble du projet, se monte à 11 000 000 € TTC, mais dont la réalisation se fera tranche par tranche, et s'étalera sur plusieurs années).

RUBRIQUE MUNICIPALE.

ASSAINISSEMENT.

La nature du sous-sol, roches, sources, glaises, etc... suscite des difficultés.

Dans la Rue du Pont-Delettre, qui est restée départementale, elles sont plus importantes.

Et la réfection de la chaussée est suspendue aux instructions du Département.

Branchement du réseau de Ponchon sur le réseau de Berthecourt, pour atteindre la station de Hermes. Le réseau de Berthecourt doit être mis auparavant en séparatif.

(Cela veut dire qu'il faut 2 réseaux : un réseau pour l'eau usée, et un autre réseau pour l'eau pluviale). Les travaux seront exécutés en 2015. Il est possible que le réseau de Ponchon puisse se brancher sur le réseau de Berthecourt, avant même ces travaux.

Les premières maisons de Ponchon pourraient être raccordables dès cette année 2015.

A partir du moment où une maison sera raccordable, son propriétaire disposera d'un délai de 2 ans pour la raccorder.

Dès qu'elles seront raccordables, et non point raccordées, il leur sera appliquées

- **la Taxe de Raccordement à l'Égout pour un montant de 840 €,**
- **l'augmentation du prix de l'eau.**

(Pour les maisons neuves, on n'appliquera pas la Taxe de Raccordement de 840 €, mais la Participation à l'Assainissement Collectif, pour un montant de 5000 €.)

L'augmentation du prix de l'eau serait de 8 € par mètre cube.

En l'absence de subvention du Département, c'est ce montant qu'il faut annoncer.

En cas de subvention du Département, et selon le montant de cette subvention, cette augmentation pourrait être moindre.

VEOLIA, qui assurera la gestion du réseau public, a été chargé de la gestion des dossiers de branchements individuels, sur le plan technique, administratif et financier.

Ce sont les propriétaires qui auront eux-mêmes la charge de réaliser, ou de faire réaliser les travaux à l'intérieur de leurs propriétés.

RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU. Dans la Rue de la Fontaine-Mignon, dans la Rue des Croisettes, et dans la Rue du Pont-Courtin, les travaux d'assainissement sont complétés par le renforcement du réseau d'eau. (Les travaux sont terminés dans la Rue de la Fontaine Mignon.). Ces travaux sont financés par le Syndicat des Sources de Silly-Tillard.

Les travaux préparatoires au TRANSFORMATEUR DU LARRIS sont commencés.

C'est la raison de la fermeture de la route de Ponchon à Villers.

Ce transformateur s'étendra sur plus d'un hectare, au Larris, certes, mais sur Villers.

Pour le moment, il s'agit de la pose de câbles HT sous la route de Ponchon à Villers.

Et l'on reparle de **RENFORCEMENT ELECTRIQUE SUR PONCHON.**

Ce sera la raison de la construction prochaine d'un transformateur, dans le haut de la Rue de la Vigne au Mai. Il sera financé par le Syndicat d'Electricité Départemental.

LE POINT SUR LES VOISINS VIGILANTS DE PONCHON.

Compte-rendu succinct de la réunion du 3 Avril avec le Capitaine Martigny, Commandant de la Gendarmerie de Noailles.

Effectifs au 1^{er} Avril 2014 : 33, ce qui constitue un bon chiffre.

L'Oise se place au 9^{ème} rang défavorable parmi les départements français pour le niveau de la délinquance. Sur la période d'octobre 2014, à Mars 2015, on note sur Ponchon une diminution de 50% du chiffre de la délinquance : 10 délits, au lieu de 21. L'action des Voisins Vigilants semble en être la cause. Merci à eux !

Sur le plan général, on note une recrudescence des vols de voitures.

La période de printemps est propice aux vols d'engins de motoculture dans les annexes.

(Un tel vol s'est produit à Pierrepont voici 15 jours). Toutes les nuits, des patrouilles de gendarmerie circulent. Il ne faut pas hésiter à leur signaler les faits douteux.

Les patrouilles feront le tri parmi la gravité des appels.

Merci à Nicole et Hassan Ezzeddine, qui nous ont offert un cèdre du Liban. Il a été planté sur le placeau du Larris.

DES NOUVELLES DE LA YOLE. Responsable artistique : Pascale Oyer, de Ponchon.

- Dimanche 7 Juin, à partir de 14 heures, dans les jardins de la Maladrerie Saint-Lazare, à Beauvais, et dans le cadre de l'Oise Verte et Bleue :

Résonnances - Variation pour balade, théâtre, poésie, musique, et œuvre plastique.

Invitation à venir vous promener dans les résonnances du printemps, rencontres, micro-concert, écriture in-situ, spectacle bref, performance, ainsi qu'une œuvre plastique « à compléter », vous attendent pour cette balade. L'occasion aussi de s'essayer au Haïku, et au slam, avec les acteurs de la Yole.

Renseignements : 03 44 03 34 33

c.delayole@yahoo.fr

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE SITE INTERNET ? *ponchon.fr* :700 visites par mois !

Artisans, faites-vous connaître grâce à la rubrique artisans.

Associations, publiez votre actualité, créer gratuitement votre site personnel.

Particuliers, retrouvez l'info en direct, le menu des écoles, les dates de collecte des ordures...

RECRUDESCENCE DES DEPÔTS SAUVAGES.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous constatons une recrudescence des dépôts sauvages sur le domaine public, notamment, de déchets de végétaux.

Pour information, voici les **sanctions** encourues par les contrevenants :

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement :

« Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal. »

Des déchetteries, ainsi qu'un ramassage des déchets verts sont à votre disposition, alors ayez un geste **citoyen et écologique**, débarrassez vous-en par ces services...

LES NOUVELLES DE NOS VOISINS.

ASSOCIATION SPORTIVE DE NOAILLES ET CAUVIGNY FOOT.

Tous les mercredis de Mai et Juin, les entraînements sont ouverts à tous, pour des essais, en vue de la nouvelle saison.

- A 14 heures, pour les enfants nés de 2006 à 2009, éventuellement 2010,
- A 16 heures, pour les enfants nés en 2004 et 2005,
- A 17 heures 30, pour les enfants nés en 2002 et 2003.

Renseignements : Francis Bertrand, 06 31 54 88 16.

ABBECOURT LOISIRS.

Club Jeux : Un lundi dans le mois, de 18 heures à 20 heures,

Les 3 premiers vendredis du mois, de 20 heures à minuit.

Randonnées Nature : à titre indicatif : Dimanche 31 Mai, de 9 heures 15 à 11 heures 45,
Dimanche 7 Juin, de 9 heures 15 à 11 heures 45,
Dimanche 28 Juin, de 9 heures 15 à 11 heures 45.

Pour tous renseignements, taper « Abbecourt-loisirs » dans google.

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-SULPICE.

Du 4 au 7 Mai, tous les jours, de 14 heures à 16 heures, à la salle Chantepie, tennis de table, basket, rollers, tir à l'arc, gymnastique...

Les activités varieront tous les jours. Matériel fourni.

Inscriptions obligatoires. 30 €. 06 07 68 11 15 nad.herself@gmail.com

L'Association fêtera ses 30 ans les 23 et 24 Mai.

23 Mai : Marche nordique à 9 heures 30, matériel fourni,

Zumba à 14 heures,

Escalade pour les enfants, et tir à l'arc, de 14 heures à 17 heures,

Danse moderne pour les enfants à 16 heures. Inscriptions : voir info sur le site.

24 Mai : Rallye pédestre de 8 heures 30 à 14 heures, voir info sur le site

Rallye pédestre de 12 heures à 17 heures, voir info sur le site

Rallye combiné de 8 heures 30 à 17 heures, voir info sur le site

Tournoi de tennis de table à 14 heures. Inscriptions sur place.

www.asssulpice.franceserv.fr

ASSOCIATION DES PETITS PRINCES .

« Donnez du rêve aux enfants gravement malades ».

Dimanche 17 Mai, à 9 heures 30, départ de l'Espace Parisis-Fontaine, à Noailles, pour une randonnée de 8,5 kilomètres. 5 €

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Verre de l'amitié offert à l'arrivée.

Inscriptions avant le 13 Mai : Dans les agences de Groupama,

06 88 07 18 46

ydumont@groupama-pvl.fr

BROCANTE DES AMIS DE BONCOURT, A NOAILLES LE DIMANCHE 24 MAI.

Danse Country, repas en musique, concert de cornemuses.

L' voiture à tchiens.

El voiture à tchiens, ch'est ein équipage,
Qui foait bien du bruit da tou l'ville d'Amiens,
Quand i passe quéque part, ch'est pis qu'ein orage,
I met su les deints
Et tous chés bêtes et tous chés geins.
Barbets, loulous, rotchets, carlins,
Reintrez dans vos niches,
Filez tertous, muchez vous bien,
V'lo l'voiture à tchiens...

Chanson de **Léopold Pingré**, 1872,
Sur l'air des « *Pompiers de Nanterre* ».

Traduction de **Catherine Roze** :

La voiture fourrière

La voiture-fourrière, c'est un équipage,
Qui fait bien du bruit dans la ville d'Amiens,
Quand elle passe quelque part, c'est pire qu'un orage,
Elle met sur les dents
Toutes les bêtes et tous les gens.
Barbets, loulous, roquets, carlins,
Rentrez dans vos niches,
Filez tous, cachez-vous bien,
Voilà la voiture fourrière...



NOS PEINES ET NOS JOIES.

Décès : Marie-Louise VANHOOREN nous a quittés le 29 Janvier,
Monique HAINSELIN nous a quittés le 1 er Avril.

Naissances : Lesly COUPE, née le 28 Mars,
Zoé TELLIER, née le 10 Avril.

RENTREE 2015. INSCRIPTIONS A L'ECOLE DES FAÏENCIERS.

Ecole des Faïenciers : C'est le nom officiel de l'Ecole de Ponchon.

Préinscriptions à la Mairie. 03 44 03 31 58.

Ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, de 9 heures à midi,
Mardi et Jeudi, de 16 heures 30, à 19 heures 30.

Pour les enfants nés en 2012, qui ne sont pas encore scolarisés à Ponchon,
les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ores et déjà ouvertes.

La directrice vous accueille les mardis toute la journée,
les lundis de 16 heures 30 à 17 heures 30.

Merci de prendre rendez-vous par téléphone, au 03 44 07 42 71.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, et souhaitant intégrer
l'Ecole de Ponchon, il faudra, en plus, **un certificat de radiation,**

qui sera remis en fin d'année scolaire par le directeur de l'ancienne Ecole.

Pour les enfants déjà inscrits à l'Ecole de Ponchon, il n'y a aucune démarche à faire.

Des nouvelles du SIBEPOVI . 90 enfants ont fréquenté le centre de loisirs des vacances
d'hiver. A l'heure où nous mettons sous presse, les inscriptions sont closes pour le centre
de loisirs des vacances de printemps. Mais il largement temps de s'inscrire pour l'été :
SIBEPOVI, 40 Rue Jules Ferry, 60 370 Berthecourt. 03 44 48 05 72.

AMICALE DES RETRAITES DE PONCHON.

Dimanche 14 Juin , RALLYE. Pause-café dans la matinée,
pique-nique le midi, apporté par chacun,
le soir, remise des lots, apéritif, et repas de clôture.
17 € par personne. Inscriptions avant le 6 Juin.

Dimanche 6 Septembre, SORTIE A EPERNAY.

Visite d'une cave, dégustation, repas gastronomique,
promenade en petit train dans le vignoble,
visite de la Cathédrale de Reims.
54 € par personne, 64 € pour les non-adhérents.

Ouverture de la Bibliothèque, Mardi et Vendredi, de 16 heures 30 à 18 heures 30.

Ouverture du Musée JOLY, le premier Dimanche du mois, de 15 heures à 18 heures.

Recensement : Il est obligatoire pour les filles et les garçons, qui ont atteint l'âge de 16 ans.
Le meilleur accueil leur sera réservé à la Mairie, à partir du jour de leur 16 ème année.

Les vacances approchent : N'oubliez pas de renouveler votre carte d'identité.

A l'approche des vacances, il faut compter 6 à 8 semaines.

Pour les passeports, il faut prendre rendez-vous à la Mairie de Noailles. 03 44 03 30 61.